



Tunis Le 07 mars 2022

**Objet : Programme Italie-Tunisie 2014-2020. Projet CEFEL. Sélection d'enseignants externes en Archéologie publique pour l'Institut National du Patrimoine.**

Institut National du Patrimoine

4 Place du Château- 1008 Tunis

Tél. (+216)71561622 / Fax (+216)71562452

**Appel à candidature**

Programme Italie-Tunisie 2014-2020-Projet CEFEL

L'Institut National du Patrimoine participe, en tant que partenaire 3 au projet CEFEL « Archéologie publique –Communauté, Education, Formation, Economie, Travail » - Archéologie publique, financé dans le cadre du programme Italie-Tunisie 2014-2020.

L'objectif général du projet est de définir un modèle d'intégration entre les entreprises actives dans le secteur du Patrimoine Culturel, les organismes de gestion des sites et la formation professionnelle pour répondre à la fois aux besoins de la bonne gestion des biens culturels et la création d'emploi pour les jeunes. Le projet vise à promouvoir la coopération entre la Sicile et la Tunisie en favorisant la création de programmes conjoints de formation et d'une offre de travail spécialisée utilisable dans les deux régions. L'un des principaux résultats du projet est le développement du cursus de formation professionnelle. Pour assurer la réalisation de ce résultat et les objectifs de cette activité, l'Institut National du Patrimoine (Partenaire 3) au projet CEFEL « Archéologie publique –Communauté, Education, Formation, Economie, Travail » - Archéologie publique, financé dans le cadre du programme Italie-Tunisie 2014-2020, se propose de recruter, pour une période déterminée (contrat de prestation de services), des enseignants externes dans les disciplines mentionnées dans la rubrique « objet de la mission », ci-dessous mentionnée.

Cet avis peut être consulté sur les sites de l'Institut National du Patrimoine [www.inp.rnrt.tn](http://www.inp.rnrt.tn) et du programme [www.italietunisie.eu](http://www.italietunisie.eu) .





## Objet de la Mission

Des cours (Théorie et Expérimentation) seront dispensés aux étudiants :

### Cours 1

« Archéologie publique, Management des Biens culturels et Communication digitale », destiné aux étudiants inscrits en :

- Master « Promotion touristique du Patrimoine », Master « Conservation et restauration des Biens Patrimoniaux » ;

- 3<sup>ème</sup> année de Licence en Valorisation et Promotion du Patrimoine, Conservation et Restauration des Biens Culturels.

Matières	Nombre d'heures
Paysage, patrimoine naturel, archéologie du paysage	09
Techniques informatiques appliquées aux biens culturels patrimoniaux et à l'archéologie	08
Communication et Biens culturels patrimoniaux.	06
Economie et gestion des Biens culturels patrimoniaux	05

### Cours 2

« **Céramologie** », destiné aux étudiants inscrits en :

- Master « Promotion touristique du Patrimoine », Master « Conservation et restauration des Biens Patrimoniaux » ;

- 3<sup>ème</sup> année de Licence en Valorisation et Promotion du Patrimoine, Conservation et Restauration des Biens Culturels.

Matières	Nombre d'heures
Archéologie romaine	09
Techniques informatiques appliquées aux biens culturels patrimoniaux et à l'archéologie /	08
Economie et gestion des Biens culturels patrimoniaux	11

### Cours 3

« **Restauration-conservation en archéologie** », destiné aux étudiants inscrits en :

- Master « Promotion touristique du Patrimoine », Master « Conservation et restauration des Biens Patrimoniaux » ;
- 3<sup>ème</sup> année de Licence en Valorisation et Promotion du Patrimoine, Conservation et Restauration des Biens Culturels.

Matières	Nombre d'heures
Matériaux en pierre et en terre : connaissance et restauration	09
Technologies, relevés, documentation graphique et photographique	09
Economie et gestion des Biens culturels patrimoniaux	10

### Profil, compétences et expérience :

- Les candidats, titulaires d'un Master et/ou doctorat ou publications en rapport avec le profil demandé, doivent exercer une activité d'enseignement ou une activité professionnelle, en rapport direct avec la discipline enseignée,
- Très bonne capacité de communication orale et rédactionnelle, un excellent niveau en français,
- Expérience professionnelle dans des projets de coopération internationale ou dans le cadre de projets ou programmes de coopération transfrontalière,
- Compétences interpersonnelles et d'équipe.

### Durée du contrat :

La mission débutera à partir de la signature du contrat, soit le 28 mars 2022 et durera jusqu'au 30 juin 2022, date de l'achèvement du projet, sauf prolongation.

### Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une copie de la carte d'identité du candidat
- Un curriculum vitae détaillé
- Une copie des diplômes obtenus.
- Copies conformes des attestations de travail ou de stage relatif aux emplois antérieurs.
- Tout document justifiant de l'expérience acquise par le candidat.



Les dossiers de candidatures (une version papier et une version sur support numérique) doivent être adressées à l'Institut National du Patrimoine Projet CEFEL - Archéologie publique (Programme Italie – Tunisie 2014-2020 « Cod.Ref.IS\_2.2\_028\_ ») sous plis fermés et anonyme portant uniquement la mention suivante : « Confidentiel : Recrutement pour le projet CEFEL, soit par voie postale "Rapide Poste", soit au bureau d'ordre de l'Institut National du Patrimoine, et ce, au plus tard le **18 mars 2022** (le cachet du bureau d'ordre faisant foi), à l'adresse suivante :

Institut National du Patrimoine

4, Place du Château - 1008 Tunis

### Rémunération :

L'Expert sera rémunéré forfaitairement d'une somme qui sera fixée lors de la conclusion du contrat en tenant compte du cout horaire (soit **34 € par heure**) et du nombre d'heures pour chaque enseignant. Cette somme sera indiquée sur le contrat entre l'Expert et l'Institut National du Patrimoine (Partenaire 3) du projet CEFEL.

### Evaluation des candidatures :

Les candidatures seront évaluées sur dossier par un comité spécifique. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien qui sera organisé pour l'évaluation finale de la sélection du candidat. La sélection de l'enseignant externe suivra les procédures décrites dans les directives de recrutement des ressources humaines et experts externes dans le cadre du Programme IEV de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020.

Pour toute précision, veuillez communiquer avec :

Monsieur Mounir Fantar : [fantarmounir@gmail.com](mailto:fantarmounir@gmail.com) / Coordinateur du projet

ou

Monsieur Moheddine Chaouali : [moheddine.chaouali@gmail.com](mailto:moheddine.chaouali@gmail.com) / Coordinateur scientifique du projet



parco valle dei templi agrigento

